

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 14
Date de convocation 11/04/2026
Date d'affichage 16/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20260415-2026-04-D16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Romuald LEPRINCE, maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Agnès ROUX, Christophe PUZIN, Elise BOCCIARELLI, Pascal LEPAGE, Frédérique SERRE, Julien FABER, Valérie COLIN, Thomas ZEHREN, Stéphanie CHENAL, Yvon PERIDON, Anne LAMULLE, Julien GUILLAUME.

Absents excusés : Sophie KOLLROS donnant pouvoir à Valérie COLIN, Jean-Noël LEPAGE.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT 2025

2026-04-D16

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,

Constatant que le compte administratif 2025 présente les résultats suivants :

	Résultat CG2024	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2025	Résultat cumulé au 31/12/2025	Restes à réaliser 2025	Solde des restes à réaliser	A prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	-306 481.23		-244 349.76	- 550 830.99	D 278 080.00 R 320 349.00	42 269.00	- 508 561.99
FONCT	1 444 686.46		268 139.02	1 712 825.48			1 712 825.48

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	1 712 825.48
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	508 561.99
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	-
Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne 001)	- 550 830.99
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 204 263.49
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

